La BCAE 7:

Accompagner les agriculteurs

Eric CIROU

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
CHARENTE-MARITIME

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

1 ère Illustration

Le demandeur :

- Exploitation : Polyculture - Elevage
- SAU : 92 Ha (80Ha en culture et 12Ha en prairie)
- Production animale : 25 Vaches allaitantes (Blonde d'Aquitaine)
- Exploitant : 30 ans – Célibataire – Installé en 2010

Projet :

- Augmenter la taille de l'exploitation de 15 Ha 60
- Reprise d'une parcelle de 3 Ha 88 en jachère (Friche) comprenant une haie en son centre.
- Supprimer la haie pour remise en culture

1 ère Illustration

Le Contexte :

- **Ancien exploitant décédé (1an)**
- Remise en état de la parcelle par le propriétaire
- Propriétaire favorable à l'arrachage de la haie
- **Bail agricole non conclu** avec le nouvel exploitant
- Aucune haie protégée dans le PLU
- Haie à trois strates d'une largeur de 6 à 8 m de Large (Frênes dominants, peuplier, saules, …). Maillage arborée de fond de vallée
- Possibilité de compenser sur une autre parcelle appartenant au propriétaire

1 ère Illustration

Questionnement :

- Si le propriétaire réalise l'arrachage de la haie avant la prise de possession des terres par l'agriculteur doit-il y avoir compensation ?
- Est-ce soumis à une prescription d'un organisme habilitée

3 H 88
0
75
150 m
BdOrtho 2016 ® © IGN Paris Reproduction interdite

2 ème Illustration

Le demandeur :

- Exploitation : Grandes cultures et Tabac
- SAU : 105 Ha – très morcelé
- Orientation: Conventionnel
- Exploitant : 48 ans – Marié – Installé en 2006 à la suite des parents

Projet :

- Restructuration du parcellaire avec échanges
- Conversion en céréales AB et complément PAM
- Supprimer des haies pour améliorer le parcellaire suite aux échanges

2 ème Illustration

Le Contexte :

- Echange de parcelles entre exploitants
- Proximité zone inondable et au sein d'un contrat territorial de bassin
- Certaines haies protégées dans le PLU (**CU: Art. L 151-19** (Art. L 123-1.5.7 de l'ancien Code)
- Des élus et la population très sensibles à la préservation des haies.
- Possibilité de compenser sur d'autres parcelles (en propriété et exploitées partiellement)

2 Ha 39
1Ha 69
2 Ha 71
75
150 m
BdOrtho 2016 ® © IGN Paris Reprodu